



Tennis Club d'Hardelot

Le tennis à Hardelot

Dès 1908, les tennis d'Hardelot sont construits entre une vingtaine de villas en bord de plage. C'est l'architecte [Louis Marie Cordonnier](#), ami de John Whitley, qui réalise ces vastes et singulières villas qui caractérisent encore aujourd'hui Hardelot. Les cartes postales datées de 1911 témoignent de cette nouvelle station balnéaire, centre mondain des sports.



Il devient vite évident que ces installations, souvent balayées par le vent ne sont pas à la hauteur des attentes sportives. C'est une des préoccupations du Conseil d'Administration de la « [Société d'Hardelot](#) ».



Une reconstruction des tennis est alors établie [près du Golf des Pins, sur le parking actuel](#). Cependant afin d'augmenter le nombre de terrains et d'avoir en même temps des installations séparées de celles du Golf, un autre lieu est étudié.

Dès l'origine de la « Société d'Hardelot », un emplacement en forêt avait été réservé pour un club de sports. C'est sur ce terrain de 7 hectares qu'il fut décidé de réaliser le [Country Club](#).

Un club provisoire y est édifié en 1969, ainsi que 6 courts. Ceci fut complété en 1970 de tennis couverts et d'un bar. En 1973 s'ajoutait le restaurant, puis en 1974 la piscine complétait ce bel ensemble de 2 courts couverts en moquette, 7 terres battues, 10 courts en mateco.

Le Country Club est le cœur d'Hardelot en forêt: rencontre des sports, de la détente et de la culture. Mais le Country Club, c'est d'abord le tennis, comme l'écrivait à l'époque son président Jean-Pierre Lesage.



[Le Tennis Club d'Hardelot aujourd'hui](#) tel que le décrit son président actuel Patrick Fagot: « C'est un club au milieu d'un écrin de verdure, où alternent courts de tennis et pelouses arborées ».

Fort de ses onze courts, sept terres battues traditionnelles dont deux intérieures, deux terres battues synthétiques et deux terrains mateco "d'origine", le club accueille toute l'année ses 120 adhérents et de très nombreux estivants d'avril à novembre.



L'accent a été mis sur la **qualité des surfaces de jeu**. En effet, la terre battue traditionnelle, le «must» pour beaucoup de joueurs, représente sept terrains sur onze. Les deux terrains en terre battue synthétique permettent de garantir au jeu des sensations très proches de celles

de la terre battue et sont praticables douze mois sur douze. Restent deux terrains en dur pour donner une alternative à la terre battue. Les terrains intérieurs, eux aussi en terre battue, sont praticables toute l'année et sont équipés d'arrosages automatiques afin d'assurer une qualité optimale de la surface.

En plus des courts intérieurs, qui sont bien sûr éclairés (en led pour l'un des deux grâce à la mairie), quatre courts extérieurs bénéficient également d'éclairages: les deux synthétiques et deux terres battues.

La réfection annuelle nécessaire aux terres battues se fait en général au mois de mars. Petits et grands vont pouvoir profiter des vacances de Pâques pour étrenner les terrains refaits à neuf pour la saison. Rappelons que le tennis est un sport individuel et que sa pratique est autorisée en extérieur pendant le confinement.

Le Comité: J.Loubert, P.Fagot, M.Loubert, L.Blondeau, M.Delpierre, B.Lengaigne, C.Barbier, A.Morel, D.Lamarche.



📍 **259 avenue John Whitley 62152 Hardelot**

☎ **03-21-83-75-09**

✉ **tchardelot@gmail.com**

📘 **Tennis Club Hardelot**